

## GEORGES CLAUDE (1870-1960)

### Le personnage

Georges Claude (1870-1960) fréquente sa première école à l'âge de 16 ans, celle de Physique et Chimie Industrielles de Paris. D'abord électricien, fondateur-rédacteur de L'Étincelle Electrique, il se lance dans la recherche industrielle et réussit là où les plus grands avaient échoué : conditionnement de l'acétylène, liquéfaction continue de l'air, séparation oxygène et azote purs, hélium et néon. En 1902, il fonde la société Air Liquide afin d'exploiter industriellement les procédés qu'il a mis au point, notamment la production de l'oxygène à partir d'air liquide.

Pendant la Première Guerre mondiale, en riposte aux gaz de combat allemands, il réussit, à La Grande Paroisse près de Montereau, la liquéfaction du chlore. Toujours à La Grande Paroisse, il crée un procédé de synthèse de l'ammoniaque à très haute pression que l'Etat refuse d'adopter.

Élu en 1924 à l'Académie des Sciences, il consacre son immense fortune à l'énergie thermique des mers, qu'il expérimente à Cuba, puis au Brésil. Puis, alors qu'il est célèbre dans le monde entier, Georges Claude conçoit la politique comme le prolongement naturel de la science et mise sur ses compétences scientifiques pour convaincre les électeurs et apporter la prospérité à la France. Courant 1928, au cours de ses réunions, il réalise des expériences et se déplace toujours avec un camion chargé de matériel de laboratoire. Malgré une popularité importante, Georges Claude échoue cependant lors du scrutin de Fontainebleau face au radical-socialiste Jean-Louis Dumesnil (1882-1956).

La vie de Georges Claude est toutefois peu connue, du fait de son parcours politique entre 1930 et 1944 : membre dès 1933 de l'Action Française, mouvement politique d'extrême droite souhaitant le retour de la monarchie et la prise de pouvoir d'une élite intellectuelle, il soutient les idées du maréchal Pétain et la collaboration avec l'Allemagne nazie au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Arrêté par la résistance en 1944, il est condamné à la réclusion perpétuelle en 1945, puis amnistié en 1954, six ans avant son décès à l'âge de 90 ans. Néanmoins, Georges Claude reste l'un des inventeurs français les plus prolifiques de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.



Caricature de Georges  
Claude paru dans  
Fantasio, N°507, 15 mars  
1928, Fonds des  
Archives de Jacques-  
Louis Dumesnil (AD77,  
769F30)